

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2060

Attribution d'une subvention d'équipement de 8 000 euros à l'Association Aviron Club Lyon Caluire pour l'acquisition de bateaux - Approbation et signature d'une convention d'application

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2060 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 8 000 EUROS A L'ASSOCIATION AVIRON CLUB LYON CALUIRE POUR L'ACQUISITION DE BATEAUX - APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 avril 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) ».

Les résultats internationaux obtenus par les rameurs des clubs d'aviron lyonnais contribuent au rayonnement international de la Ville de Lyon.

L'Association « Aviron Club Lyon Caluire », fondée en 1879, est le plus ancien club d'aviron de Lyon. Affilié à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA), il bénéficie du label « Ecole Française d'Aviron 3 étoiles » qui garantit à ses participants une qualité pédagogique de formation et d'accueil.

La vocation de ce club est l'enseignement et le développement de la pratique de l'aviron au plus haut niveau. Il comptait, au titre de la saison sportive 2014-2015, 425 licenciés (268 hommes et 157 femmes) dont 103 de moins de 18 ans. Sa section loisir permet quant à elle d'accéder à un sport complet et de découvrir les rivières de France grâce à un programme annuel de randonnées.

L'Association « Aviron Club de Lyon Caluire » a formulé une demande d'aide financière municipale afin de lui permettre d'acquérir un bateau «Filippi Huit 8+ avec portant alu aile, type Italia S».

Le devis présenté par l'Association s'élève à 32 330 € TTC.

Je vous propose de contribuer à l'acquisition de ce matériel par l'attribution d'une subvention d'équipement de 8 000 € à l'Association « Aviron Club Lyon Caluire » en signant une convention d'application avec cette dernière.

L'association « Aviron Club Lyon Caluire » a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 25 000 euros par délibération n°2016/1835 en date du 18 janvier 2016.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention d'équipement de 8 000 € est allouée à l'Association « Aviron Club Lyon Caluire », en vue de participer financièrement à l'acquisition d'un bateau « Filippi Huit 8+ avec portant alu aile, type Italia S ».

2- La convention d'application n° 1 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Aviron Club de Lyon Caluire », est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT